



CONSEIL DE DIRECTION
93^{ème} session
Rome, 7 - 10 mai 2014

FR

UNIDROIT 2014
C.D. (93) 9
Original:
anglais/français
avril 2014

Point No. 10 de l'ordre du jour: Correspondants

(note préparée par le Secrétariat et par le Sous-comité du Conseil de Direction sur les correspondants)

<i>Sommaire</i>	<i>Recommandations sur le renouvellement des correspondants d'UNIDROIT</i>
<i>Action demandée</i>	<i>Le Conseil de Direction est invité à examiner les recommandations du Sous-Comité et à les approuver</i>
<i>Document connexe</i>	<i>UNIDROIT 2013 – C.D. (92) 10</i>

1. Les premiers correspondants de l'Institut ont été nommés par le Conseil de Direction lors de sa 18^{ème} session (1947) comme un moyen pour l'Institut d'obtenir des informations concernant la loi des Etats-Unis d'Amérique, qui n'était pas à l'époque un Etat membre d'UNIDROIT. Le Conseil de Direction (encore sous sa forme réduite en attendant la première élection de ses membres en conformité avec le nouveau Statut organique de l'Institut) avait désigné deux correspondants nord-américains et un italien. Une combinaison de différents critères de nomination des correspondants avait conduit à une forte augmentation de leur nombre: de 3 en 1947 à 28 en 1955, 33 en 1965, 92 en 1985, 152 en 1995, 175 en 2006. En 2006, le Conseil a décidé de créer une nouvelle catégorie de correspondants institutionnels (à ce jour, UNIDROIT en compte trois).

2. Le Conseil de Direction a discuté pendant quelques années des fonctions des correspondants, de la durée de leur mandat, de leur répartition géographique et des moyens d'insuffler une nouvelle vie dans le réseau existant au sein d'un Groupe de travail sur le Plan stratégique (voir le document C.D. (90) 16, paragraphes 16, 18 à 22, 38 et 39). En attendant l'issue d'un tel débat, le Conseil de Direction avait décidé en 2011 et 2012 de renvoyer d'un an la procédure de renouvellement éventuel des correspondants.

3. Lors de sa 92^{ème} session (2013), le Conseil a examiné le rapport d'un sous-comité contenant de nouveaux principes et règles relatifs à la nomination et au renouvellement (voir UNIDROIT 2013 - CD (92) 10, annexe I). Suite aux recommandations du Sous-Comité, le Secrétariat a contacté les personnes qui figuraient sur la liste de correspondants pour savoir si elles souhaitaient être renouvelées pour une durée allant de juin 2013 jusqu'à avril 2016, le renouvellement n'étant plus automatique. Le Secrétariat a reçu 44 réponses positives sur 99 correspondants actuellement sur la liste. Un seul a indiqué qu'il ne souhaitait pas le renouvellement. Les trois correspondants institutionnels ont exprimé leur souhait de rester sur la liste.

4. Le Sous-comité du Conseil recommande donc au Conseil de Direction de confirmer le statut de correspondant à ceux qui ont indiqué leur volonté de le voir maintenu et suggère de créer une nouvelle catégorie de correspondants "émérites" pour ceux qui n'ont pas envoyé de réponse et pour ceux qui ne répondront pas à l'avenir aux critères pour être renouvelés.

5. A l'appui de la réflexion sur le réseau de correspondants d'UNIDROIT, le Secrétariat fournit un tableau qui indique la répartition géographique des correspondants de l'Institut par région et par pays (cf. ANNEXE I).

ACTION DEMANDEE

6. *Le Conseil de Direction est invité à prendre note du rapport du Secrétariat et du Sous-comité ainsi que des recommandations suivantes:*

(1) confirmer le statut de correspondants pour 3 ans (à compter de juin 2013) aux personnes qui ont indiqué leur souhait de rester correspondant; et

(2) créer une nouvelle catégorie de correspondants et nommer les personnes qui n'ont pas répondu en tant que "correspondants émérites".

ANNEXE I

REPARTITION DES CORRESPONDANTS ACTIFS DE L'INSTITUT PAR REGION ET PAR PAYS
- au 30 avril 2013 -

avec indication (en bleu) au 10 mai 2014 du résultat si le Conseil de Direction décide de suivre les recommandations du Sous-comité

Les Etats non membres d'UNIDROIT figurent en italiques

	2013/2014		2013/2014		2013/2014
Afrique	12 / 2	Europe	47 / 22	Asie/Pacifique	9 / 4
<i>Burkina Faso</i>	1 / 1	Allemagne	9 / 5	Australie	3 / 1
Egypte	2 / 0	Autriche	1 / 1	Chine	1 / 0
<i>Ghana</i>	1 / 0	Belgique	1 / 1	Indonésie	1 / 0
<i>Mali</i>	1 / 0	Danemark	1 / 1	Iran	1 / 0
<i>Maroc</i>	2 / 0	Espagne	3 / 2	Japon	3 / 2
Nigéria	1 / 1	Fédération de Russie	1 / 0		
<i>Sénégal</i>	1 / 0	Finlande	1 / 0		
Tunisie	3 / 0	France	6 / 3		
		Grèce	1 / 0		
		Italie	6 / 2		
		Lettonie	1 / 0		
		Pays-Bas	1 / 0		
Amériques	35 / 16	Pologne	1 / 0		
		Portugal	1 / 0		
Argentine	4 / 3	Royaume-Uni	7 / 4		
Canada	5 / 2	Slovaquie	1 / 0		
Chili	1 / 1	Suède	1 / 1		
Colombie	2 / 2	Suisse	2 / 1		
Etats-Unis d'Amérique	16 / 5	Turquie	1 / 1		
<i>Guatemala</i>	1 / 0				
Mexique	3 / 1				
<i>Panama</i>	1 / 1				
Uruguay	1 / 1				